

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 DU 14 Secteur Villa d'Este (13e) - Budget Participatif 2019 « Revaloriser les abords de la Tour Abeille », 14 Villa d'Este - Subvention (300.000 euros) et convention avec Mille Une Vies Habitat.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 janvier 2021 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention d'investissement à l'entreprise sociale de l'habitat (ESH) Mille Une Vies Habitat et de l'autoriser à signer une convention avec cette société ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 18 janvier 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris, est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'ESH Mille Une Vies Habitat.

Article 2 : Une subvention municipale de 300 000 euros est attribuée à l'ESH Mille Une Vies Habitat, domiciliée à Courbevoie (92400) 18 avenue d'Alsace, selon l'échéancier indiqué dans la convention.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2021, et exercices suivants, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO